

TOTEM

De la rue au logement

Fiche de présentation

Objectifs :

- Lever les freins à l'accès au logement des personnes qualifiées de « grands exclus ».
- Accompagner les personnes dans leur logement et leur nouvel environnement.
- Faire en sorte que l'accès au logement puisse être le point de départ d'un parcours d'insertion et non la finalité.
- Permettre le maintien dans le logement des personnes qui le souhaitent.
- Faciliter l'accès aux soins et accompagner dans leur parcours de santé les personnes, en lien avec les partenaires locaux et à partir notamment de l'approche par la réduction des risques et par des actions de médiation auprès des professionnels de santé.

Contexte :

Totem s'inscrit dans le cadre de la politique du « Logement d'abord » qui se propose comme un nouveau paradigme de la prise en charge des personnes sans domicile fixe.

S'appuyant sur des expériences étrangères et sur les conclusions de la Conférence de consensus européenne sur le sans-abrisme (2010), la circulaire cadrant cette politique (du 16 janvier 2012) estime que l'accès au logement comme point de départ d'un parcours d'insertion est plus efficace pour mettre un terme durable à la grande exclusion que les approches dites « en escaliers » qui font du logement une finalité.

Le logement n'est dès lors plus la finalité de l'accompagnement social, mais en est un outil. D'autres choses pourront être mises en œuvre à partir de ce point d'ancrage que est le logement : se poser durablement, se réinscrire socialement, accéder aux soins etc

Public concerné :

→ Les personnes souvent qualifiées de « grands exclus », c'est-à-dire, celles, qui pour divers motifs (alcoolisme, toxicomanie, propriétaires de chiens, problèmes de comportements antérieurs etc.) n'accèdent pas ou plus aux dispositifs d'hébergement « traditionnels » et qui souhaitent accéder à un logement.

→ Depuis juillet 2015, TOTEM accompagne 25 personnes dans le cadre de ses missions principales

→ mais est aussi ou reste présent auprès d'une vingtaine de personnes en attente d'admission dans le dispositif et de 12 personnes sorties du dispositif, en collaboration avec le référent social de la personne lorsqu'il y en a un.

TOTEM ó De la rue au Logement

41 rue du Vercors ó 38000 Grenoble

Tel : 04-76-47-30-48 / Fax : 04 76 23 95 76 / e.mail : totem@relaisozanam.org

Site : www.relaisozanam.org

TOTEM : une démarche innovante

→ Créé en 2012, soutenu initialement la DDCS de l'Isère puis par la DIHAL, TOTEM est porté par quatre associations qui, sur la base de leur expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité, voire en très grande précarité, ont cherché à développer de nouvelles modalités d'accompagnement permettant de remédier au fait qu'une frange de la population n'accédait pas ou plus aux dispositifs d'hébergements « traditionnels ».

- **Le Relais Ozanam** est chargé de l'accompagnement socio-éducatif global, de l'accès aux droits, des actions de médiation et de sensibilisation.
- **L'Oiseau Bleu** est chargé du volet sanitaire, de l'accès aux droits liés à la santé dont évidemment les soins, de la réinscription du public de Totem vers les dispositifs et les prises en charge de droits communs.
- **Le Centre de soins Infirmiers Abbé Grégoire** s'occupe aussi du volet sanitaire avec une action plus spécifique sur la réduction des risques liés à l'usage des drogues, ainsi que l'accompagnement des personnes dans leur logement et vers les dispositifs généraux (santé, administration etc.) de droits communs.
- **Un Toit Pour Tous** via son agence Immobilière à Vocation Sociale « Territoires » est chargé de la captation de logement.

→ Aux quatre associations « porteuses » de Totem, il convient de rajouter **l'Equipe Mobile de Liaison Psychiatrique Précarité (EMLPP)** de Grenoble qui est engagée dans le projet depuis son élaboration. Elle est présente dans les instances de pilotage du service et lors niveau des temps de permanences sur le « lieu repère ». Indispensable interlocuteur sur les questions de santé mentale et de soutien à l'équipe.

L'Equipe au 1^{er} mars 2016 :

→ Elle est composée de salarié-es des quatre associations à hauteur de 5.9 ETP (hors temps du bénévole qui s'élève à 4 heures semaine soit 0.1 ETP) dont :

- 3 Travailleurs pairs (2.4 ETP)
- 2 Travailleurs sociaux (2 ETP)
- 1 Infirmière (0.5 ETP)
- 1 bénévole « passeur culturel » (0.1 ETP)
- 1 Chef de service (1 ETP)

→ L'équipe tend à s'inscrire vers une intervention dite en « **multi-référence** », c'est-à-dire que chaque membre peut intervenir indifféremment et indistinctement auprès des personnes sur tout un panel assez large de situation. Seul sur certains points précis, les salariés font valoir leurs spécificités (instruction de demandes d'aides financières, négociations/échanges avec les praticiens de santé, réduction des risques liés à l'usage de drogues, partage d'une expérience de vie à la rue etc.).

Le projet, ses outils et ses atouts :

Afin de proposer des actions pouvant s'adapter aux différents besoins, le projet a misé sur un accompagnement se modélisant de différentes manières avec différents outils.



- **L'« Aller-Vers » et les Visites à domicile (VAD):** que ce soit dans la rue ou dans le logement, les membres de l'équipe vont à la rencontre des personnes qu'elle accompagne ou qu'elle accompagnera. Sans être dans l'intrusion l'équipe s'attache à une forme d'attention et de « prendre soin » qui se matérialise par des rencontres plus ou moins formelles au domicile de la personne ou en dehors.
- **La réactivité et le « volume » d'accompagnement proposé par l'équipe :** Une des particularités de Totem est l'accompagnement de l'équipe du service notamment grâce à la « multi-référence ». Nous intervenons très rapidement auprès des personnes mais aussi auprès de tiers lorsque le service est interpellé. En cas de saisine d'un tiers (médiation, inquiétudes...), notre intervention ne se fait jamais sans que les personnes ne soient informées.
- **Un « lieu repère » :** un des freins les plus notables pour la réussite dans l'accès au logement des personnes en situation de « grande exclusion » est la question de l'isolement. Afin de tenter d'y remédier, Totem a choisi de proposer un « lieu repère » pour les personnes accompagnées. Ce lieu propose des temps de permanence sans rendez-vous, les lundis (13h-16h) et jeudis (10h-16h) au cours desquels les personnes peuvent venir passer un temps en journée, échanger avec les membres de l'équipe d'accompagnement et/ou différents partenaires du projet, participer aux animations ponctuellement mises en place, etc. **L'EMLPP est présente sur la permanence tous les jeudis.**
- **Un partenariat pluridisciplinaire :** Le projet s'est construit sur la base d'un partenariat pluridisciplinaire conventionné entre plusieurs acteurs locaux. Le mélange des cultures est un point fort de Totem.
- **La présence de travailleurs pairs :** La présence des travailleurs pairs nous semble être un atout précieux proposant ainsi une autre modalité et une autre tonalité d'accompagnement. Les travailleurs pairs, de par leur parcours de vie et leur expérience viennent compléter un éventail de possibilité en termes de contact et de lien visant à favoriser l'accompagnement des personnes.
- **La saisine pour entrer dans le dispositif :** La demande d'admission peut émaner de plusieurs canaux : la personne elle-même, un travailleur social, une connaissance etc. Suite à ce premier

TOTEM ó De la rue au Logement

41 rue du Vercors ó 38000 Grenoble

Tel : 04-76-47-30-48 / Fax : 04 76 23 95 76 / e.mail : totem@relaisozanam.org

Site : www.relaisozanam.org

contact une rencontre a lieu avec la personne intéressée à entrer dans le dispositif. Un des membres de l'équipe lui explique ce qu'est Totem. A l'issue de cet entretien, si la personne souhaite maintenir sa demande, celle-ci sera présentée à la prochaine commission d'admission.

- **L'approche des addictions par la Réduction des risques liés à l'usage des drogues (Rdr):** La question de la toxicomanie est un caillou dans la chaussure du travail social. Aborder cette question non par la loi ou la règle mais par la politique de santé publique en cours depuis le milieu des années 80 qu'est la réduction des risques (ou des méfaits au Canada), a au moins un double intérêt :
 - parler ouvertement de la consommation de drogues avec les personnes accompagnées et sortir d'un tabou. Ce qui permet d'aborder ensuite, si besoin, les questions d'ordre sanitaire mais aussi économique (impact budgétaire le cas échéant de cette consommation)
 - sensibiliser et prévenir les risques sanitaires liés à une consommation pouvant comporter des risques importants.
 - faciliter l'accès à des droits liés à la santé et aux soins.

La maraude Rdr permet par cet axe de toucher un public qui peut ne pas être connu des dispositifs de l'urgence sociale et d'être un véritable levier pour aborder les questions de relatives à l'accès aux droits et aux services.

- **Le « droit au recommencement » :** Accompagner des personnes sans domicile pour leur permettre de passer directement de la rue au logement, n'implique pas un parcours linéaire. La stabilisation pour des personnes ayant connu un long parcours d'errance prend du temps. Les « allers-retours » sont à prendre en compte. Inévitablement, en raison des lourds problèmes sociaux et personnels présentés, des périodes difficiles se présenteront dans le logement avec parfois nécessité d'en sortir de manière temporaire (notion de « séjour de rupture ») où pour trouver un habitat mieux adapté. Depuis le 1^{er} février Totem dispose d'un logement au sein du CHRS d'Echirolles pour permettre aux personnes accompagnées locataires de gérer des moments de « crise » en lien avec leur logement sans avoir s'ils le souhaitent à passer par un nouvel épisode « de rue ».

- **Une réflexion constante :** L'équipe de Totem est épaulée par un sociologue qui aide à mettre en exergue les points de tensions ou les points positifs de l'activité au regard des missions du service relevant du cahier des charges du « Logement d'abord » tant au niveau national, qu'à partir des expériences européennes ou nord-américaines.

En plus de la présence de Julien Lévy, l'équipe de Totem est très impliquée dans différents groupes de réflexions nationaux et régionaux autour des questions liées à l'accompagnement des publics et à certaines thématiques spécifiques (logement d'abord, habitat, santé, jeunes, etc.) portés par des acteurs tels que la FNARS ou la Fondation Abbé Pierre. En outre, le service met ponctuellement en œuvre des groupes de travail et des temps d'échanges afin d'approfondir certaines



TOTEM ó De la rue au Logement

41 rue du Vercors ó 38000 Grenoble

Tel : 04-76-47-30-48 / Fax : 04 76 23 95 76 / e.mail : totem@relaisozanam.org

Site : www.relaisozanam.org

thématiques spécifiques et à échanger autour de leurs pratiques. A ce titre, le service Totem ó de la Rue au Logement organise des rencontres autour de la réduction des risques liés à l'usage de drogues en collaboration avec le Centre de soins infirmiers Abbé Grégoire et développe actuellement un groupe de parole « auto-support » pour les personnes « en substitution ».

Totem est soutenu par :



Pour de plus amples informations et une déclinaison opérationnelle du service :

Le rapport d'activité 2014 de Totem est en ligne

<http://relaisozanam.org/wp-content/uploads/2015/11/RA-TOTEM-2014-VF.compressed.pdf>

Excellente lecture

TOTEM ó De la rue au Logement
41 rue du Vercors ó 38000 Grenoble
Tel : 04-76-47-30-48 / Fax : 04 76 23 95 76 / e.mail : totem@relaisozanam.org
Site : www.relaisozanam.org